



Le 23 octobre 2017

Communiqué de presse

Le lundi 23 octobre, monsieur Pascal Mailhos, préfet de région, a installé le conseil d'administration de l'établissement public foncier d'Occitanie dont Christian Dupraz, conseiller régional a été élu président.

L'établissement public foncier d'Occitanie (EPF d'Occitanie) est un établissement public de l'État au service de la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'aménagement et de logement sur l'ensemble des territoires qu'il couvre.

Historiquement compétent sur le territoire de la région Languedoc-Roussillon, l'établissement a vu son périmètre d'intervention élargi par décret en conseil d'Etat du 7 mai dernier, à l'ensemble de la région Occitanie, à l'exception des territoires déjà couverts par un EPF local.

Le décret prévoyait également un élargissement des instances de gouvernance aux collectivités nouvellement concernées. C'est dans ce cadre que s'est tenu le conseil d'administration du 23 octobre durant lequel Christian Dupraz a été élu président. Claire Fita, conseillère régionale, a été élue membre du bureau.

L'établissement a commencé à déployer son activité sur l'ensemble du territoire régional dès la parution du décret le 7 mai 2017. En effet, 7 conventions concernant des collectivités nouvellement couvertes (Cahors, communauté d'agglomération du Grand Cahors Figeac, Foix, Saint-Etienne-de-Tulmont et la communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes) ont déjà été approuvées lors du bureau du 3 octobre dernier pour accompagner des projets de requalification de centres bourgs, de développement de zone économique ou encore de renouvellement urbain en centre ancien.

En permettant une maîtrise foncière publique et en contribuant à une forme de régulation des prix l'EPF Occitanie accompagne les collectivités dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets :

- de construction de logements et d'éco quartiers ;
- de développement économique
- de revitalisation de leur centre ancien
- d'aménagement durable de leur territoire et de maîtrise de la consommation d'espace ;
- de préservation et de valorisation de la biodiversité et des terres agricoles ;
- de prévention des risques naturels

L'EPF d'Occitanie a donc un rôle d'accélérateur de projets par sa maîtrise des procédures foncières et ses capacités d'investissement.

L'Établissement agit pour le compte de toute collectivité, compétente en matière d'aménagement, d'urbanisme ou d'habitat. Sa directrice générale est madame Sophie Lafenêtre.

Dans le cadre de son nouveau conseil d'administration, l'établissement pourra définir d'ici la fin d'année son calendrier et sa stratégie d'intervention 2018 sur l'ensemble du territoire régional. Une attention et des dispositifs spécifiques seront notamment étudiés afin de répondre aux enjeux de revitalisation des centres bourgs, de requalification des friches industrielles et de traitement de l'hébergement touristique sur le littoral et en montagne.

Contacts presse :

- Préfecture de région : Sophie LESAFFRE – 05.34.45.38.31**
- Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée : Muriel PIN – 04.67.22.93.87/ 06.07.76.82.05**
- EPF d'Occitanie : Guillaume COQUART- 04.99.54.91.28**